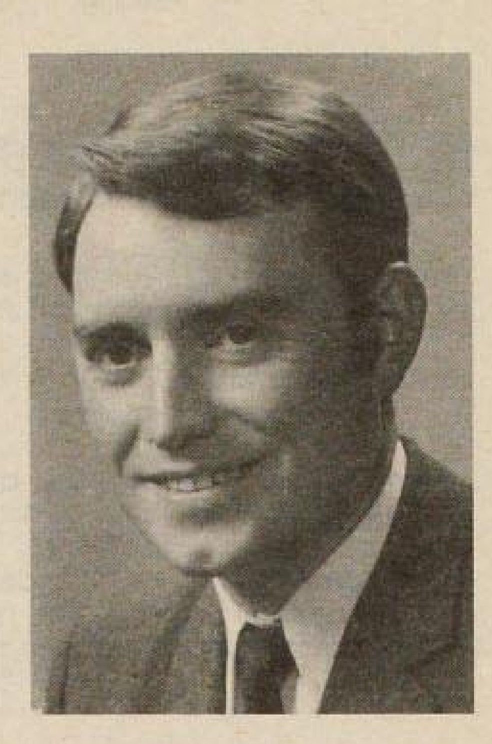
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 JUIN 1968



UNION DES DÉMOCRATES



La France, angoissée, **reste partagée entre deux sentiments :**
— **Elle tient** à l'ordre, à la sécurité, à la liberté du travail, à la paix sociale.
— **Elle veut** aussi des réformes et un progrès social.

L'aventure et le chaos ne sont pas notre fait, mais le pays ne peut être divisé en deux blocs, faute de quoi le drame que le Général de Gaulle vient de nous éviter ne serait que sursis.

Et c'est seulement sur le Centre que peut valablement se faire l'union et s'organiser l'avenir.

Notre jeunesse a ouvert le dialogue, sans lequel rien ne pourrait être réalisé.

Le Parlement, retrouvé par nécessité, sera demain l'interlocuteur d'un Gouvernement qui a trop longtemps confondu stabilité et immobilisme.

L'extrémisme qui conduit à la rue, au désordre et à la misère, et **auquel nous barrerons la route quelles que soient les décisions à prendre,** a voulu profiter des contestations générales pour provoquer une subversion politique dont les travailleurs ne veulent pas.

C'est le peuple, par son vote, qui reste maître de son destin.

Le 23 juin doit être la date d'un renouveau.

Contre le totalitarisme qui vient de trahir, une fois de plus, les classes laborieuses, nous sommes **pour la solidarité de tous les Français.**

Contre toutes ces violences et ces passions qui secouent le monde, **nous lançons un appel solennel à tous les républicains** attachés au **progrès social et à la liberté,** dans un climat de **paix,** de **justice** et d'**union.**

Jean-Paul DAVID

Officier de la Légion d'Honneur. Croix de Guerre
Industriel. Maire de Mantes-la-Jolie
Ancien député de Seine-et-Oise
Président de l'Union des Maires des Yvelines
Membre du Conseil d'Administration des Maires de France
Président de la Société d'Equipement de la Région de Mantes
Président du District urbain de Mantes
Président de la Société Coopérative d'H.L.M. de l'arrondissement

Louis HERVÉ

Agriculteur. Adjoint au Maire de Guernes

CE QUE NOUS VOULONS :

AU PLAN LOCAL

* Défense des libertés individuelles, en particulier réforme de la législation abusive des Z.A.D.

* Assistance aux communes, avec en priorité l'aide aux communes rurales.

* Poursuite de la réalisation des zones industrielles à Buchelay, Houdan, Porcheville-Limay, Issou-Guitrancourt, susceptibles d'offrir une **gamme étendue d'emplois,** répondant en particulier aux besoins des femmes, des jeunes, et capable de résorber le chômage qui s'instaure.

* Equipements accélérés des **travaux d'assainissement, de nos écoles.** Equipements **culturels :** foyers des jeunes, installations sportives... Equipements **sociaux :** maisons pour personnes âgées, centre médico-pédagogique, instauration de crèches à domicile pour aider les mères de familles laborieuses.

* Poursuite de la construction individuelle et collective, **à but social,** notamment implantation de programmes à loyer réduit, accessibles aux salaires les plus bas.

AU PLAN NATIONAL

la restauration d'un équilibre entre **un Parlement qui contrôle** et **un Gouvernement stable mais dynamique,**

Nous réclamons **DANS LE CADRE D'UNE INFORMATION TOTALEMENT OBJECTIVE :**

* le respect des engagements de l'Etat à la suite des récents accords intervenus, tant vis-à-vis des salariés que des fonctionnaires, des cadres, des retraités, des pensionnés et des anciens combattants ;

* l'expansion économique permanente **seule susceptible de garantir le plein emploi et d'éviter le chômage,** en réservant les priorités budgétaires aux équipements encore négligés (enseignement, construction, hôpitaux, réseau routier, télécommunications) ;

* la rénovation et la refonte totale des structures mêmes de l'Education nationale, permettant une vraie démocratisation de l'enseignement, et réservant à l'enseignement technique la place qui lui est due ;

* la promotion de la femme dans la vie professionnelle et sociale ;

* la parité des prix agricoles et industriels ;

* la reconversion pacifique de l'énergie atomique ;

* la poursuite de la construction d'une Europe politique et économiquement profitable ;

* la défense de la paix avec tous, dans le respect de nos amitiés.

Si une masse importante de Françaises et de Français est sensibilisée par la télévision et la radio, le problème de l'arrondissement de Mantes est différent de celui de beaucoup de circonscriptions.

L'équilibre doit y être assuré à la fois entre la ville et le monde rural, et entre l'ordre et l'évolution nécessaire.

La raison de ma candidature dépasse le cadre des positions politiques tranchées.

Personne ne peut me donner de leçons vis à vis du communisme, et je n'ai sur ce point besoin de la caution de quiconque.

C'est d'ailleurs pour libérer Mantes-la-Jolie d'une municipalité communiste, qu'en 1947, on a fait appel à moi.

Contre vents et marées j'ai maintenu l'équilibre de notre région.

Jean-Paul DAVID

Ma candidature confirme l'alliance nécessaire dans la région de Mantes entre la ville et le monde rural. L'expansion urbaine doit être contrôlée et les collectivités locales associées à toutes décisions qui ont eu le tort d'être exclusivement technocratiques.

Ma participation signifie le respect d'une vie rurale plus active et maîtresse de son expansion.

Louis HERVÉ

IMP. MANTAISE

Vu, les candidats